



BUREAU
INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS

INTERNATIONAL
BUREAU
FOR CHILDREN'S RIGHTS

OFICINA
INTERNACIONAL DE
LOS DERECHOS DEL NIÑO

www.ibcr.org



CHAIRE HANS ET TAMAR OPPENHEIMER
EN DROIT INTERNATIONAL PUBLIC
HANS & TAMAR OPPENHEIMER CHAIR
IN PUBLIC INTERNATIONAL LAW

<http://oppenheimer.mcgill.ca/>

Conférence sur le droit international et les enfants dans les conflits armés : Est-ce que le droit international remplit ses promesses face aux enfants touchés par les conflits armés ?

Résumé : Le Chaire Hans et Tamar Oppenheimer en droit international public (Université McGill) en collaboration avec le Bureau international des droits des enfants, présentent une conférence sur la fonction du droit international lorsqu'il concerne les enfants en situation de conflit armé.

Contexte : Au cours des dix dernières années, de nombreux ajouts ont été faits à l'ensemble des normes du droit international humanitaire et du droit international des droits de la personne, dans le but de protéger les droits des enfants vivant dans une situation de conflit armé. Or, les praticiens, les acteurs impliqués dans le domaine et les gouvernements méconnaissent généralement la portée de ces nouveaux instruments et la manière de les appliquer et de les mettre en œuvre. Habituellement, leur attention est davantage portée sur la Convention relative aux droits de l'enfant, l'outil le plus utilisé et le mieux compris par les acteurs sur le terrain. Dans le cadre spécifique d'un conflit armé, il est possible d'exercer davantage de pression, de faire davantage de sensibilisation et de mieux communiquer l'information par rapport à plusieurs engagements et normes. En raison d'une certaine méconnaissance du cadre législatif en matière de protection des enfants plongés dans un conflit armé, ainsi que du manque d'outils permettant de le mettre en œuvre à l'échelle nationale, plusieurs acteurs de terrain échouent à intégrer les nouvelles lois, résolutions et politiques dans leurs activités quotidiennes pour protéger les droits des enfants victimes et parfois acteurs malgré eux de ces situations. Est-ce que le droit international est en mesure de répondre aux défis pratiques de la protection effective des droits de l'enfant dans les conflits armés d'aujourd'hui ?

Il y aura une série des présentations et de films pendant l'après-midi.

Présentateurs : Prof. François Crépeau, *Titulaire de la Chaire Hans et Tamar Oppenheimer en droit international public.*
Guillaume Landry, *Directeur des programmes au Bureau international des droits des enfants.*
Maître Élise Groulx, *Présidente de l'Association internationale des avocats de la Défense ainsi que Fondatrice et présidente d'honneur du Barreau pénal international*
Tatiana Romero, *Conseillère technique pour l'éducation, Save the Children Canada.*

Films : Handicap International [6 minutes] *film sur les enfants et les mines antipersonnel.*
Histoires de vie Montréal (Université de Concordia) [16 minutes] « Enfance interrompue: Regards sur les droits de l'enfant».
Histoires de vie des Montréalais déplacés par la guerre, le génocide et autres violations aux droits de la personne est un projet axé sur l'histoire orale, qui étudie l'expérience et le souvenir de violences de masse et de déplacements. Une équipe de chercheurs universitaires et communautaires réalise actuellement des entrevues auprès de plus de 500 résidentes et résidents montréalais.
<http://histoiresdeviemontreal.ca/fr/home-accueil>

Langue : Les présentations seront en français ou en anglais.

Date : Jeudi 30 septembre 2010

Horaire : 16h – 18h

Lieu : New Chancellor Day Hall
Tribunal-école Maxwell Cohen, rez-de-chaussée
Faculté de droit, Université McGill
3660 Rue Peel, Montréal.

[Plan de campus](#)

[Plan de google](#)

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Nadja Pollaert

Directrice générale IBCR

n.pollaert@ibcr.org

Cellulaire. 514-462-2577